

Réduire les subsides AIPL : une fausse économie aux conséquences bien lourdes pour Bruxelles, les Bruxelloises et les Bruxellois.

À Bruxelles, l'accès au logement est devenu l'un des principaux facteurs d'exclusion sociale. Dans une région où les loyers explosent, où les logements accessibles se raréfient et où 55 572 ménages attendent un logement social (soit 8% des ménages de la région), les politiques d'insertion par le logement constituent bien plus qu'un filet de sécurité : elles sont un levier essentiel de cohésion sociale.

La région bruxelloise agréée et subsidie depuis des années une cinquantaine d'associations, les Associations d'Insertion par le Logement (AIPL), dans cet objectif. Ces AIPL jouent un rôle irremplaçable. Elles accompagnent des ménages confrontés à des difficultés multiples : précarité financière, ruptures familiales, expulsions, discriminations à l'accès au logement, problèmes de santé mentale ou isolement social. Leur travail ne se limite pas à "trouver un toit". Elles assurent un accompagnement de terrain, patient et humain, qui permet à des personnes fragilisées de se maintenir durablement dans un logement et d'éviter des situations d'urgence bien plus coûteuses pour la collectivité.

À l'instar de nombreuses autres associations du secteur socioculturel, les associations AIPL traversent actuellement une période très incertaine. Les subventions ont été transformées en douzièmes provisoires qui sont payées tardivement ; depuis 2024 il n'y a plus d'indexation alors que les salaires et les frais de fonctionnement ont continué à augmenter... ; alors que nous approchons la moitié de l'année 2026, le secteur ignore toujours de quels moyens de fonctionnement il disposera. Le secteur déplore déjà des problèmes de liquidités, des licenciements, une réduction des heures de permanence et une incapacité à accompagner de nouvelles personnes en situation de mal-logement ou de sans chez-soi.

De plus, on nous annonce que le gouvernement bruxellois cherche à réduire davantage les subventions (facultatives). Cette réduction potentielle des subventions suscite une profonde inquiétude et porte un risque majeur : fragiliser encore plus un secteur qui permet chaque jour à des milliers de Bruxellois.es de conserver ou retrouver une stabilité résidentielle, condition indispensable à toute insertion sociale, professionnelle, scolaire ou sanitaire.

Car lorsqu'une politique de prévention recule, ce sont toujours les dispositifs d'urgence qui se retrouvent saturés. Réduire les moyens des AIPL, c'est prendre le risque d'augmenter les expulsions, le sans-chez-soirisme, les violences domestiques, les besoins en hébergements d'urgence, les hospitalisations, les décrochages scolaires ou encore les ruptures de parcours d'insertion. C'est aussi prendre le risque de voir davantage de personnes basculer dans la rue ou dans des formes de mal-logement extrêmement précaires, alors même que Bruxelles connaît déjà une hausse alarmante du

sans-chez-soirisme : 9 777 personnes ont été recensées sans chez-elles en novembre 2024, soit une augmentation de 25% en deux ans.

Réduire les moyens des AIPL, c'est déplacer, et même augmenter les coûts plutôt que les réduire. A l'inverse, les programmes de relogement accompagné permettent de stabiliser durablement une personne, avec des résultats mesurables sur la durée. Réduire les moyens des AIPL est donc un pari budgétairement risqué.

Au-delà des publics directement accompagnés, c'est l'ensemble des Bruxellois.es qui sera impacté. Une ville où davantage de personnes basculent dans l'instabilité résidentielle est une ville où les services sociaux s'épuisent, où les tensions sociales s'accroissent et où les inégalités territoriales se creusent. Et ces coupes ne surviennent pas dans un vide : elles s'ajoutent à d'autres restrictions budgétaires qui touchent déjà les services sociaux, le secteur associatif et les dispositifs de première ligne. Affaiblir encore les dispositifs de prévention et d'accompagnement ne peut qu'aggraver une situation déjà critique. À l'inverse, investir dans l'insertion par le logement, c'est investir dans une ville plus stable, plus solidaire et plus vivable pour toutes et tous.

La problématique du logement est déjà très importante et structurelle à Bruxelles. Dans ce contexte, affaiblir les acteurs qui travaillent précisément à limiter ses effets les plus destructeurs apparaît incompréhensible. Les AIPL ne sont pas un coût accessoire : elles constituent un maillon fondamental de la politique sociale régionale. Il est également essentiel de rappeler que le logement est un droit fondamental, consacré par l'article 23 de la Constitution belge. Les politiques publiques devraient viser à renforcer l'effectivité de ce droit, non à réduire les moyens de celles et ceux qui le rendent concrètement accessible au quotidien.

Nous appelons dès lors la secrétaire d'état au logement, Karine Lalieux et le gouvernement bruxellois à ne pas réduire encore plus les subsides AIPL mais à les renforcer ; à respecter l'arrêté AIPL - qui prévoit un agrément valable trois ans, un programme triennal et une indexation - et d'offrir ainsi au secteur la sécurité structurelle nécessaire ; et à ouvrir un véritable dialogue avec le secteur. Les défis sociaux auxquels Bruxelles fait face exigent des investissements structurels, cohérents et ambitieux, pas des coupes budgétaires qui fragilisent davantage les populations déjà les plus précaires.

L'insertion par le logement n'est pas une dépense superflue. C'est une politique de dignité, de prévention et d'intérêt général. Défendre les AIPL, c'est défendre une vision de Bruxelles fondée sur la solidarité plutôt que sur la relégation. À l'heure où la problématique du logement et le sans-chez-soirisme s'aggravent, réduire les moyens des acteurs de terrain revient à abandonner les réponses structurelles au profit d'une gestion toujours plus coûteuse de l'urgence sociale.

Signataires (au 11 juin 2026) :

- Union des Locataires Marollienne
- Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement (FÉBUL/BFUH)
- Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH/BBRoW)
- Infirmiers de Rue

- Habitat et Participation
- Comité de la Samaritaine
- Convivial
- Maison de Quartier Bonnevie
- Une Maison en Plus
- SoHab, Association de Solidarité pour l'Habitat
- Cerapss
- Maison Rue Verte
- Compagnons Dépanneurs - C.Dienst
- Habiter Bruxelles
- Union des Locataires Quartier Nord
- Communa
- L'ilot asbl
- Convivence - Samenleven
- CAFA asbl
- Union des Locataires Anderlecht Cureghem
- La Rue asbl
- Loyers Négociés asbl
- Union des Locataires de Schaerbeek
- Syndicat des Locataires
- Diogenes asbl
- Cap habitat ASBL
- Source asbl
- CEMO asbl
- Maison de Quartier Saint Antoine Forest
- SINGA Bruxelles
- Angela.D
- CIRÉ
- Projet Lama
- Fami-Home
- Saamo Brussel
- Habitat et Humanisme

Infos/contact : Werner Van Mieghem, coordinateur RBDH/BBRoW, werner@rbdh.be,
0484/266789